

COLLÈGES, LYCÉES NOUS DEVONS RÉSISTER

éducation
Sud
Lorraine
Union syndicale
Solidaires

Contractualisations, DGE en baisse, politique d'évaluation, PIAL, tout numérique, hiérarchies intermédiaires, autonomie des établissements, réforme du bac et du lycée, Parcoursup, augmentation des effectifs-classes, multiplication des heures supplémentaires, gel des salaires, mobilités subies... autant d'outils managériaux – ou « macronneries » – au service d'une politique de casse systématique des personnels et de formatage des élèves mis en œuvre par le ministère et relayés dans notre académie par le rectorat

Macronnerie n°1 : destruction de la voie professionnelle !

Un décret paru au Journal Officiel le 21 juin prévoit la possibilité pour les PLP d'exercer leurs fonctions dans les collèges ainsi que dans les lycées généraux et technologiques (décret n° 2022-909 du 20 juin 2022 relatif à l'exercice des fonctions des professeurs des écoles et des professeurs de lycée professionnel). Alors que le président Macron veut poursuivre la destruction de la voie professionnelle scolaire (développement de l'apprentissage, deux fois plus de stages en terminale...), c'est la porte ouverte à la « flexibilité dans la gestion RH ». **Dans un contexte de crise du recrutement, l'explosion du statut permet d'envisager des compléments de services en collège ou dans la SGT du lycée, même si le décret précise que c'est «avec l'accord» des personnels.**

Alors que nombre de collègues ont vu leurs disciplines profondément modifiées par la création du bac pro GA, du bac pro MRC ou la réforme du bac ASSP, mais aussi par l'irruption des multiples dispositifs (co-intervention, chef d'œuvre, consolidation, AP, accompagnement à l'orientation...) qui n'offrent aucune lisibilité et réduisent à peau de chagrin la part des enseignements disciplinaires, il s'agit d'une nouvelle preuve de mépris pour nos métiers et nos qualifications.

SUD éducation Lorraine appelle les enseignant-es de LP à se réunir dès que possible pour se préparer à mener la bataille dans l'unité pour la défense de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire !

Macronnerie n°2 : brigades numériques de remplacement !

Le Comité Technique Académique du 10 mars 2022 a acté la création d'une « brigade numérique de remplacement » à titre expérimental et composée à ce jour de 7 visio-enseignant-es. Face à la pénurie de remplaçant-es dans certaines zones géographiques et disciplines, rendue particulièrement visible par la pandémie de COVID19, l'administration a donc opté pour les écrans sans jamais se poser la question de leur dimension anti-pédagogique. En lieu et place de l'enseignant-e dans la classe, un cours sera projeté aux élèves à distance, sous la surveillance d'un-e assistant-e d'éducation (AED), bien sûr non revalorisé-e.

Finis le dialogue, l'interaction, la coopération, la différenciation, le contrôle de la trace écrite et des apprentissages, l'émulation collective... Vive le tout numérique et le cours magistral ! Après tout, si passer du

temps devant un écran présentait un danger (comme l'a démontré le collectif Écran Total), ça se saurait !

La pénurie de remplaçant-es est de la responsabilité des gouvernant-es :

- 495 postes supprimés dans l'académie depuis 2017
- de moins en moins de postes de TZR
- des conditions de travail de plus en plus pathogènes
- le protocole de remplacements de courte durée
- 2 heures supplémentaires imposées...

Ce manque de remplacements ne se réglera ni par les écrans ni par une armée de brigadier-es virtuel-les !

SUD éducation Lorraine revendique une augmentation des postes de remplaçant-es, la fin du protocole de remplacement de courte durée, la revalorisation des métiers et des salaires.

Macronnerie n°3 : pression et sélection au lycée !

Le ministère a annoncé au CSE (conseil supérieur de l'éducation) du 15 septembre le maintien du calendrier des épreuves de spécialités à la mi-mars. Tous les défauts de la réforme du lycée sont ainsi confirmés. La valeur du baccalauréat comme premier diplôme universitaire permettant à tou·tes les bachelier·es de s'inscrire dans la filière de son choix n'est toujours pas assurée. L'an dernier c'est 10,5 % des bachelier·es qui n'avaient pas pu s'inscrire dans l'enseignement supérieur faute de place. On sait que pour accueillir tous les enfants du baby-boom de l'an 2000 il aurait fallu à minima créer 15000 places supplémentaires dans l'enseignement supérieur depuis l'année 2017. Mais le gouvernement a préféré imposer la sélection avec Parcoursup et la réforme du lycée. En maintenant les épreuves de spécialités à la mi-mars, les établissements d'enseignement supérieur disposeront de ces notes et des

notes de contrôle continu des deux premiers trimestres de terminale pour sélectionner leurs étudiant·es.

Ce calendrier crée une pression insupportable sur les enseignant·es et les élèves pour boucler les programmes de spécialités en quatre mois et demi (hors vacances scolaires).

SUD éducation Lorraine revendique l'abrogation de la réforme du lycée et de Parcoursup, la fin du contrôle continu et le retour à des épreuves nationales anonymes au mois de juin, la suppression du grand oral, le droit effectif des bachelier·es de s'inscrire dans la filière de leur choix, et la fin des numerus clausus dans les filières médicales avec la création de toutes les places et les moyens nécessaires dans l'enseignement supérieur.

Macronnerie n°4 : AESH sous le seuil de pauvreté !

Devant le manque de reconnaissance du ministère et face à des conditions de travail de plus en plus dégradées, les AESH ont montré leur détermination à se faire entendre ces dernières années, notamment par les grèves massives de 2021. Pourtant leurs conditions de travail et de vie demeurent extrêmement précaires. **Un·e AESH en contrat à 24h gagne environ 800 euros nets par mois !** Les négociations sur les salaires ont instauré une grille de rémunération à avancement automatique mais cette grille est aujourd'hui caduque en raison des multiples changements dus aux augmentations successives du SMIC. C'est là un reflet du peu de considération pour ces personnels et cela ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale.

De plus, les conditions de travail des AESH et d'accompagnement des élèves sont dégradées par le

maintien des PIAL et de leur politique inhumaine de rentabilité et de mutualisation des moyens.

Les AESH sont indispensables dans le fonctionnement de nos établissements et de notre système scolaire inclusif. Pourtant ils et elles sont méprisé·es et maintenu·es dans la précarité. C'est inacceptable !

SUD éducation Lorraine revendique une augmentation immédiate des salaires, la reconnaissance d'un temps plein pour 24h d'accompagnement, une titularisation de toutes et tous avec de véritables statuts de la fonction publique sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité, l'accès à la prime REP/REP+ pour les AESH, l'abandon des PIAL, et l'accès à une formation initiale et continue qualifiante et de qualité.

Macronnerie n°5 : CDisation en trompe l'œil pour les AED !

Depuis la rentrée, SUD éducation Lorraine multiplie les accompagnements de collègues AED, CDisables depuis cet été mais qui se retrouvent sans poste, et donc sans possibilité de bénéficier d'un emploi en CDI à cause d'un gouvernement qui a attendu le milieu des vacances scolaires pour faire paraître le décret d'application ouvrant la possibilité de signer un CDI aux AED exerçant depuis six ans. Les établissements ont donc renouvelé leurs équipes de vie scolaire fin juin 2022 sans tenir compte de cette donnée nouvelle, sans parler des nombreux chef·fes d'établissement hostiles à un CDI pour les AED car cela leur retire du pouvoir sur ces personnels.

Les conditions d'emploi et de travail des AED restent désastreuses entre CDD d'un an, temps de travail incomplet imposé, absence de formation et salaire de misère. L'inflation galopante les percute de plein fouet et les discours présidentiels sur la fin de l'abondance résonnent comme une provocation quand on sait que le salaire moyen des AED est bien inférieur à 1000 euros par mois

SUD éducation Lorraine continue de revendiquer la titularisation sans condition des tou·tes les AED, l'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un temps plein à 32h

Et partout, un **manque de postes chronique...**

Cinq années de Blanquer à l'Education Nationale, c'est pas moins de 495 postes d'enseignant-es supprimés dans les collèges et lycées de l'académie Nancy-Metz, à effectifs constants !! Si bien que les personnels se voient refuser leurs demandes de détachement, les néo-titulaires sont affecté-es sur des postes à temps plein sans formation suffisante, les effectifs classe sont souvent surchargés, les heures supplémentaires sont pléthores (d'autant plus depuis la 2ème heure supplémentaire imposable), les TZR sont informé-es de leurs affectations le jour même, le recours aux contractuel-les se généralise...

Ne pas assurer les remplacements, c'est renoncer à la continuité du service public d'éducation. De la maternelle à l'université, on ne compte plus les heures perdues par les élèves, ce qui provoque des inégalités sur une scolarité complète, et en bout de chaîne de l'inégalité pour la passation des examens nationaux.

Les vies scolaires ne peuvent plus assurer le travail de suivi des élèves, par manque de CPE et d'AED, faute de remplacement. De même, malgré les beaux discours sur l'école inclusive, **les AESH, outre leurs conditions salariales et de travail indignes, ne sont pas remplacé-es** lorsqu'ils/elles sont malades ou enceintes.

Quel que soit le métier, le remplacement en interne parfois pratiqué est une fausse solution, qui ne peut permettre un travail de qualité, et qui contribue à détruire l'emploi public.

SUD éducation dénonce cette politique à court terme, destructrice du service public, menée conjointement par le ministère, les rectorats, et par les collectivités territoriales.

Le manque de remplacement est le signe d'un manque de création de postes, ce qui dégrade l'accueil des usager-es des services publics. De la maternelle à l'université, les groupes sont de plus en plus chargés, et les conditions de travail et d'étude sont dégradées.

Par ailleurs, les personnels administratifs, que ce soit dans les collèges et lycées, dans les universités, ou dans les services, doivent également faire face à des tâches de plus en plus nombreuses avec des effectifs toujours plus réduits. Cela provoque des organisations pathogènes du travail, et des burn-out qui aggravent encore la situation. Les agent-es sont également en sous-effectif chronique, et les réorganisations d'établissements sont l'occasion pour la région de supprimer des postes.

En renonçant au recrutement de personnels titulaires sous statut pour embaucher à leur place des personnes sous contrat - voire externaliser certains services -, c'est la qualité du service rendu qui est dégradée. C'est notamment le cas pour l'installation et la maintenance du parc informatique qui montre au quotidien toutes les limites d'une gestion à distance, avec peu de réactivité, de connaissance du terrain, et des réponses insatisfaisantes.

SUD éducation Lorraine revendique la création de postes de titulaires permettant d'avoir des classes moins chargées, un meilleur suivi des élèves mais aussi un service rendu de meilleure qualité.

SUD éducation Lorraine réclame le remplacement inconditionnel de tous les personnels absents.

... qui s'accompagne de postes partagés et de compléments de service

Depuis quelques années, c'est la réorganisation du temps de travail, notamment avec l'augmentation des HSA dans le second degré qui induit une augmentation du nombre de compléments de service ou de postes partagés. **De plus en plus de collègues, titulaires et contractuel-les, se retrouvent à effectuer leur service sur plusieurs établissements avec souvent beaucoup de trajets à faire.** Plusieurs établissements avec chacun un fonctionnement différent, des niveaux de classe différents, des équipes différentes, avec peu de temps sur chaque établissement pour s'investir correctement.

Comment tenir sans craquer et ne pas s'interroger sur

ses conditions de travail et son métier ? Combien se retrouvent à prendre un temps partiel pour essayer de limiter la casse ? Combien choisissent de démissionner ou demandent une disponibilité ? Au bout du bout, ce sont les élèves qui en subissent les conséquences.

Dans les collèges et lycées, on supprime des postes ou, ce qui revient au même, on ne remplace pas les collègues qui partent en retraite ou mutent. Dans les collèges ruraux, les équipes pédagogiques risquent progressivement d'être asséchées et il n'y aura plus personne pour lutter contre les menaces de fermeture de ces établissements.

Alors... que faire ?

Pour que nos conditions de travail s'améliorent, pour un service public de qualité, il est nécessaire de s'organiser collectivement pour résister.

Pour ne pas s'enfermer dans l'impasse des solutions individuelles, pour ne pas rester isolé-e, nous pouvons construire du collectif sur nos lieux de travail et SUD éducation est un couteau suisse pour nous aider à le faire.

Une salle des profs déterminée peut obtenir des petites victoires (qui en appellent des grandes !) face à la hiérarchie.

Alors choisissons la solution offensive et le syndicalisme de lutte, en renforçant SUD éducation !


Nous rejoindre

<p>SUD éducation Lorraine à Nancy 4 rue de Phalsbourg, 54000 Nancy 03 83 35 01 48 Permanences les lundi & vendredi 14h-17h sudeduclor@protonmail.com http://sudedulor.lautre.net/spip/ https://www.facebook.com/sudeduclor/</p>	<p>SUD éducation Lorraine à Metz 7 rue André Marie Ampère, 57070 Metz 06 81 19 69 29 Permanences le 1^{er} mercredi du mois 14h-16h sudeduclor@protonmail.com http://sudedulor.lautre.net/spip/ https://www.facebook.com/sudeduclor/</p>
--	---

Nous rejoindre

Votre employeur n'est évidemment pas informé de votre adhésion.

En ligne : <https://adhesion.sudeducation.org>, ou par courrier postal en utilisant le formulaire ci-dessous ou disponible sur notre site.

 J'ADHERE !	Nom : _____	Prénom : _____
	Adresse : _____	Ville : _____
Code postal : _____	Tel : _____	Adresse professionnelle : _____
Catégorie : _____	Fonction exacte : _____	<input type="checkbox"/> Classe Normale <input type="checkbox"/> Hors Classe
COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun, du quotient familial... la question financière ne doit pas être un obstacle :		
Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts de 66%
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	17,30 % du salaire mensuel avant impôt	

Paiement par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et adressé à :
SUD Éducation - 4 rue de Phalsbourg - 54000 Nancy

Si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyez tous vos chèques dès maintenant, tous datés à la date d'adhésion (en indiquant la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque).

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de le signaler (n'oubliez pas d'indiquer le montant de votre cotisation), et de joindre un RIB. Et de cocher :

Je souhaite régler par prélèvement automatique :
 juste pour cette année en fois
 avec reconduction automatique annuelle

Date : _____ Signature : _____

Nous soutenir

VOTONS



EN DÉCEMBRE 2022 AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES